

Bulletin de souscription

La société coopérative Habitat & Partage, SCIC SA à capital variable, a pour but de faciliter l'émergence d'habitats participatifs et coopératifs en proposant un habitat écologique, solidaire et convivial où l'habitant est au cœur des décisions.

. Les avantages fiscaux

Les contribuables domiciliés en France peuvent bénéficier d'une **réduction de leur impôt sur leur revenu égale à 25 %** (ou 18 % en fonction des années) **du montant des souscriptions** en numéraire au capital initial ou à l'augmentation du capital, dans la limite d'un investissement de 100 000 euros par an pour un couple et 50 000 euros pour une personne célibataire, et **sous réserve de conserver les titres souscrits durant 5 ans au minimum** (article 199 terdecies-0 A du CGI).

. La souscription

Je soussigné (e) Madame Monsieur Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Courriel :Téléphone :

Déclare désirer s'associer à la société coopérative Habitat & Partage afin de soutenir son développement de projets immobiliers coopératifs.

Je souhaite rejoindre le collègue suivant :

« Habitant » « Investisseur solidaire » « Partenaire » « Supporter » « Personne publique »

Mes motivations :

.....

.....

J'apporte à la société Habitat & Partage la somme totale deeuros pour l'acquisition de part(s) sociale(s) (1 part = 50€, souscription minimale = 1 parts).

Je souhaite régler par : Chèque, à l'ordre d'Habitat & Partage

Virement (Crédit Mutuel - IBAN : FR76 1027 8073 2100 0211 0350 193)

Fait à le

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)